

**Direction des activités de protection de l'environnement – Québec**

Section des évaluations environnementales

1550 avenue d'Estimauville, Québec, QC, G1J 0C3

6 avril 2020

Par courriel seulement

N/R : T-075

Madame Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission,
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande-Allée Est, bureau 650, Québec (QC) G1R 5N6

Objet : Question complémentaire du 13 mars 2020 – L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés

Madame Grenier,

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) à la question adressée par la Commission le 13 mars 2020.

Question :

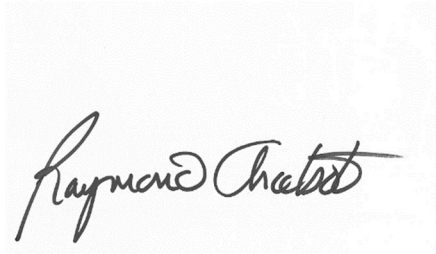
Le règlement fédéral interdisant l'amiante et les produits en contenant (article 8) permet la réutilisation de l'amiante intégré aux infrastructures routières pour la restauration des sites miniers. Veuillez décrire les activités qui pourraient être exercées et comprises dans le terme « restauration ».

Réponse :

- Comme vous avez noté, l'article 8 du *Règlement interdisant l'amiante et les produits contenant de l'amiante* prévoit une exclusion aux interdictions à l'égard de l'amiante intégré aux infrastructures routières avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement (le 30 décembre 2018) qui peut être réutilisé dans les infrastructures routières, y compris les écrans antibruit et les buttes, ou pour la restauration des sites miniers d'amiante.
- Le règlement ne définit pas le terme « restauration » qui renvoie à son sens littéraire. Le terme « restauration » vise donc une activité de remise en état des sites miniers telles les activités nécessaires pour les fins de réaménagement et de réhabilitation d'anciens sites miniers d'amiante afin de remettre les aires affectées dans un état acceptable sur le plan environnemental.
- Les plans de réhabilitation des sites miniers et des aires d'accumulation de résidus miniers sont autorisés par les gouvernements provinciaux.

En espérant le tout à votre entière satisfaction. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading "Raymond Chabot". The signature is written in a cursive, flowing style. The background of the signature area is a light, textured grey.

Raymond Chabot, biologiste
Coordonnateur en évaluations environnementales
Direction des activités de protection de l'environnement
Environnement et Changement climatique Canada / Gouvernement du Canada

c.c. Marc Provencher, Gestionnaire, Direction des activités de protection de l'environnement